

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°58 ARRETE nommant président du Conseil du is contentieux administratif M. Farines, pré- es du Tribunal supérieur d'appel pour a durcie du congé de M. Janvier.

n°58

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 juillet 1929

Numéro JO
n° 392 du 31/07/1929

Date du numéro
31 juillet 1929

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 7 septembre 1881, rendant applicable à toutes les colonies le décret du 5 août 1881, concernant l'organisation et la compétence des conseils du Contentieux administratif dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion

Vu le décret du 2 mars 1925, portant réorganisation du Conseil d'administration

Vu le départ en congé de M. Janvier, président du Conseil du Contentieux administratif de la colonie,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1°, — M. Farines, président du tribunal supérieur d'appel, est nommé président du conseil du contentieux administratif pour la durée du congé de M. Janvier.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

g.cochard.